

POUR LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DE L'HOMME



EXPULSIONS non

Malgré les déclarations gouvernementales et l'adoption de la loi dite de cohésion sociale, les expulsions vont reprendre après le 15 mars 2006.

Cette situation intolérable est un constat d'échec gouvernemental. Celui-ci donne la priorité aux plus riches, aux propriétaires privés au détriment du plus grand nombre d'habitants touchés par la perte de leur pouvoir d'achat, le développement de la précarité, la multiplication des plans sociaux.

La politique conduite en matière de logement par le gouvernement De

Villepin — Borloo donne la priorité à l'investissement locatif privé, à une conception marchande du logement. Il entend accentuer la ségrégation sociale en créant les conditions de constitution de véritables ghettos dont les pauvres seraient les principales victimes. Où est la cohésion sociale, la mixité sociale dans de tels choix ?

La Confédération Nationale du Logement, association de défense des locataires s'adresse à vous.

Ne rester pas seul, isolé. Ensemble nous pouvons faire échec à l'injustice. En aucun cas les expulsions ne peuvent être une solution aux difficul-

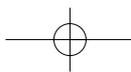
tés de la pauvreté et du mal logement. Pour cela nous disons **non aux expulsions** et nous proposons :

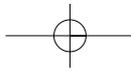
- Arrêt des hausses de loyer et des expulsions de locataires.
- Développement des procédures de prévention de l'impayé en donnant aux Fonds de Solidarité Logement les moyens nécessaires à leur fonctionnement.
- Rendre réellement efficaces les protocoles de remboursement des dettes locatives en contribuant à la solvabilisation des familles.
- Revaloriser de 20% les aides personnelles au logement.
- Stopper la démolition et la vente de logements sociaux.

ENSEMBLE, UNIS, REFUSONS L'INACCEPTABLE.

SAMEDI 11 MARS à 14 H

PLACE DU CHÂTELET → OPERA





HALTE AUX EXPULSIONS ! UN LOGEMENT POUR TOUS !

APPEL MANIFESTONS

SAMEDI 11 MARS À 14 H

PLACE DU CHÂTELET → OPERA

Cette année encore, à partir du 15 mars, des milliers de ménages vont être jetés à la rue par la force, et près de 140 000 autres vont recevoir un jugement d'expulsion. La situation se dégrade car les loyers n'ont jamais été aussi élevés, les locataires ne peuvent plus suivre, d'autant que la précarité, la pauvreté salariale et le chômage progressent. Et pourtant le gouvernement continue à favoriser les propriétaires privés. Les spéculateurs immobiliers expulsent aussi massivement : congés vente, congés reprise, ventes à la découpe, sous-location, locations précaires... Cherchant à mettre sur le dos des victimes les incendies meurtriers de 2005 à Paris, Sarkozy s'est lancé en septembre dans la chasse aux squatters et aux mal-logés. Une mobilisation croissante des expulsés, du voisinage et des organisations solidaires l'a contraint à renoncer et a conduit au relogement de la plus part des expulsés.

Une expulsion est une violence qui jette les gens dans la spirale de l'exclusion et de la précarité. C'est injuste alors que notre pays n'a jamais été aussi riche. Nous appelons à faire échec aux expulsions et à créer des réseaux anti-expulsion. Il suffit par exemple d'être une dizaine pour s'opposer pacifiquement et efficacement à l'expulsion.

Si vous êtes menacé, ne restez pas isolé, voisins ne laissez pas faire. Il est toujours temps de lutter pour obtenir de rester dans les lieux, ou d'être relogé décemment, même après l'expulsion.

- Pour la construction massive de vrais logements sociaux et la mobilisation dans ce but de tous les patrimoines fonciers et immobiliers publics, dont ceux de l'Etat.
- Pour le gel des loyers et des charges, pour la revalorisation des allocations logement.
- Pour la réquisition et la réhabilitation des logements vacants, pour enrayer la spéculation immobilière, foncière et les ventes à la découpe, pour le relogement immédiat des habitants d'immeubles et locaux dangereux et insalubres.
- Contre la marchandisation du logement social : gel des démolitions, arrêt de la vente des logements sociaux ; blocage de la déréglementation des loyers HLM, de la remise en cause des modes de financement (livret A), arrêt de la privatisation des bailleurs sociaux, de la mise en cause du statut des HLM et de leurs locataires, retour à la vocation sociale de tous les logements publics (SCIC...).
- Pour la création d'un service public du logement, géré démocratiquement, disposant de financements prioritaires de l'Etat, pour loger chacun et chacune décemment, assurant la mise en oeuvre du droit au logement.
- Pour la mise en place d'un droit au logement opposable, pour tous, sous la responsabilité de l'Etat.

